

**SEANCE DU 25 MARS 2015**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mille quinze le vingt-cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2015 et qu'il a été fait ... observation.

Le 1<sup>er</sup> avril 2015,



**PRESENTS** : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération n° 12) – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – MARQUES – Mmes DRODE – RADE – MM LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – M. SEGURA (parti à 20h10 - absent lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) – Mme DEMONCEAUX (partie à 20h10 - absente lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) – Mme QUERUEL – M. HERNANDEZ – M. GOLDBERG (parti à 20h10 - absent lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) – M. CHALLIER (parti à 20h10 - absent lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) – M. LAOUEDJ (parti à 20h10 - absent lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) – Mme BEZZAOUYA (partie à 20h10 - absente lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12) - Mlle ABDELLAOUI (partie à 20h10 - absente lors de la présentation des délibérations n° 1, 15 et 18 et lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9 et 12)

**ABSENTE REPRESENTEE PAR POUVOIR :**

**MANDANT**

Mme MARQUETON

**MANDATAIRE**

M. CANNAROZZO

**ABSENTE : Mme FOUGERAY**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur GIAMI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En début de séance, le Maire rappelle les règles de neutralité du Conseil Municipal entre deux tours d'élection (article L.52-1 du Code électoral) et, informe les membres du Conseil Municipal que la séance n'est pas retransmise en direct sur le site de la Ville, mais sera mise en ligne à compter du lundi 30 mars 2015.

Ensuite, le Maire informe du retrait de l'ordre du jour de la délibération n°3 (Direction de l'Espace Public et de l'Eau – Propreté Urbaine – Convention tripartite pour l'entretien des espaces extérieurs de la Cité de l'Europe).

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** du rapport annuel 2014-2015 de Développement Durable (*délibération n°1*),  
de l'avis du Préfet de Seine-Saint-Denis sur la prescription relative à l'établissement du Plan de Servitude Aéronautique de l'aérodrome Paris-Le Bourget (*délibération n°15*),  
du débat d'orientations budgétaires 2015 (*délibération n°18*),

### **par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- la convention avec GRDF pour le déploiement du projet compteurs communicant « Gazpar » (*délibération n°2*),
- les avenants à la convention de partenariat avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique Seine-Saint-Denis relatifs à la mise à disposition d'heures d'enseignement par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, pour l'année scolaire 2014/2015 (*délibération n°4*),
- la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant le contrat Enfance Jeunesse, portant sur l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans révolus, pour les années 2014/2017 (*délibération n°10*),

**SOLLICITE** des subventions auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et de la Direction des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC), dans le cadre de l'organisation des manifestations littéraires suivantes : « *Les Futuriales* » et « *Croque Livres* » (*délibération n°5*),

**DECIDE** l'allocation d'une subvention au profit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Seine-Saint-Denis (CDAD 93), au titre de l'exercice 2014, concernant les actions menées sur la Ville : tenues de permanences juridiques et de forums d'informations juridiques (*délibération n°6*),  
la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'année 2015 (*délibération n°8*),

**APPROUVE** la délibération n°15-10 du S.I.G.E.I.F. (Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France) portant sur l'adhésion de la ville de Chennevières-sur-Marne pour les compétences « gaz » et « électricité » (*délibération n°11*),  
le bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2014 (*délibération n°16*),  
le principe de cession de certaines propriétés communales, au titre des années 2015/2016 (*délibération n°17*),

- ACCORDE** les garanties de la Ville à :
- la Société Résidences Sociales de France concernant l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le projet de construction d'une résidence sociale de 180 logements située avenue Suzanne Lenglen (*délibération n°13 qui abroge la délibération n°33 du 19 novembre 2014*),
  - la Société Logement Francilien concernant l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'aménagement des dalles du parking Edgar Degas (*délibération n° 14*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

- FIXE** la mise en place et la fixation des conditions d'attribution de l'indemnité de départ volontaire concernant les agents communaux (*délibération n°7*),
- PROCEDE** à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des conseils d'établissements d'enseignement secondaire (*délibération n°9*),
- APPROUVE** le cahier des charges sur la cession d'un droit au bail du local commercial sis 13 bis route de Bondy (*délibération n°12*),

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- PREND connaissance :**
- des décisions n°230, 285, 299, 300, 306, 308 à 360 et 362 à 387 inclus concernant :
- la convention d'occupation de locaux avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, à titre gracieux,
  - les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
  - les frais d'expertise avancés par la Ville concernant les procédures de péril non imminent pour :
    - la copropriété sise 3 rue Julien Mira (Cabinet Blériot Administrateur Judiciaire),
    - le pavillon sis 19 avenue Clermont Tonnerre,
  - l'assistance à la rédaction de la Stratégie Territoriale en matière de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) de novembre 2014 à février 2015 (Cabinet d'Etude Espace Risk Management),
  - la signature de la convention de mise à disposition du terrain à usage de plateau sportif entre la commune, le collège Claude Debussy et le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,
  - la mise à disposition, à titre gratuit, d'un bassin aquatique permettant au Service Municipal Mission Handicap et la Direction des Sports l'organisation d'une activité de découverte au milieu aquatique à destination d'enfants en situation de handicap, du 5 janvier au 31 mai 2015 (Association AGESTL Toulouse Lautrec – Maison d'Accueil Spécialisée Toulouse Lautrec),

- la convention d'occupation entre l'Office Public de l'Habitat (OPH) d'un local situé 21 rue du 8 mai destiné à accueillir l'Association ACSA, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014,
- l'assistance pour la mise en place d'un Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) et d'un dispositif de participation citoyenne « *Voisins Vigilants* » (Cabinet d'études ESPACE RISK MANAGEMENT),
- la pose de fourreaux de communications électroniques conjointement avec un ouvrage électrique concernant des travaux à réaliser dans le secteur Fontaine des Près (Société ERDF),
- l'exercice du droit de préemption sur la cession concernant :
  - un bail commercial portant sur un commerce sis 13 bis route de Bondy,
  - un bien immobilier sis 21 rue des deux ponts,
- la déclaration des tarifs des spectacles organisés par la Scène de Musiques Actuelles Le Cap, au 1<sup>er</sup> trimestre 2015,
- la fourniture et la livraison de produits et petits matériels d'entretien, d'hygiène et de sécurité, et de conditionnement alimentaire, au titre de l'année 2012/2013 et renouvelable jusqu'en 2016 – Avenant de transfert n°2 (LE GROUPE PIERRE LE GOFF ILE DE FRANCE-ALLO-DICS),
- la prestation de conseil et d'accompagnement de la Direction Générale, dans le cadre du futur projet d'administration (SARL MAPS CONSULTANT),
- la mise à disposition de l'exposition « *des zones humides à préserver !* » organisée à la Maison de l'Environnement du 2 février au 23 mai 2015 (Parc naturel régional de Lorraine),
- l'organisation par le Conservatoire à Rayonnement Départemental du concert « Aimez-vous Beethoven ? », le 24 janvier 2015 (Association Les Musiciens d'Europe),
- les dons d'archives privées par diverses personnes, au profit de la Ville, afin d'enrichir les fonds détenus par le Service des Archives municipales,
- la signature du contrat Module 1 « analyse du territoire pour l'année 2014 » - Base Bien (Chambre Départementale des Notaires),
- la location de bouteilles d'oxygène médical installées dans différentes structures de santé de la ville (Société AIR PRODUCTS),
- la convention entre le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental et l'Orchestre National d'Ile-de-France concernant le projet pédagogique « *Chantons et jouons avec l'Orchestre National d'Ile-de-France – Académie d'Orchestre : Sacré Symphonique* »,
- la mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage et la mission de maîtrise d'œuvre pour les opérations relatives aux missions d'étude et d'assistance en phase de diagnostic (Lot n°1 : M. LOURDIN, Architecte – Lot n°2 : Cabinet CAURIS Architectes),
- les missions de contrôle technique LP, LE, SEI, HAND, HCDA au groupe scolaire Nonneville élémentaire mixte (Société SOCOTEC),

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - la plantation d'arbres sur espaces verts et alignements au titre de l'année 2014/2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (Société MABILLON),
  - la fourniture de matériel de signalisation verticale, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (Société SIGNATURE),
  - l'acquisition de matériel d'inspection télévisée (Société IBAK HELMUT UNGER GMBH & CO.KG),
  - la fourniture d'une base de données juridiques spécialisée dans les Collectivités Territoriales, la maintenance et la formation associées, au titre de l'année 2015 et renouvelable jusqu'en 2018 (Société EDITIONS DALLOZ),
- les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant :
  - Africap Band / Ensembles Gnawa et Darboukas, le 13 décembre 2014 (Association ART VERNE),
  - Doudoun N'Diaye, le 4 février 2015 (Société SAFOUL PRODUCTIONS),
  - Nathalie Natiembe, le 14 mars 2015 (Société MAD MINUTE MUSIC),
  - Orange Blossom, le 14 mars 2015 (Société LA PROD JV),
  - Toure Kunda, le 8 février 2015 (Société SAFOUL PRODUCTIONS),
  - Vald, le 14 février 2015 (Société FURAX),
  - Africap Band / Ensembles du Cap, les 17 janvier, 7 et 8 février 2015 (Association ART VERNE),
  - les ateliers de découverte et de pratique des percussions cubaines, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015 (Association ART VERNE),
  - la conférence musicale sur l'histoire du Jazz, le 10 février 2015 (IGNATUB),
  - Kohndo, le 16 janvier 2015 (Société GREENSTONE RECORDS),
- le contrat de service prestations régie lumière concourant à l'organisation technique des concerts programmés au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, à la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » (SARL V.N.S.),
- l'assurance dommage ouvrage et tous risques concernant le chantier pour la crèche rue de Toulouse – Avenant de prolongation (SMACL),
- l'organisation par la Maison de l'Environnement des manifestations suivantes :
  - un atelier spectacle intitulé « *Loups-garous et nez crochus* » et un spectacle intitulé « *Petits contes au fil de l'eau* » (Association BLOC NOTE),
  - le spectacle « *La valise de Rana* », le 15 février 2015 (Association ASSOS'PIKANTE),
- l'organisation des sorties promenades pour les seniors aulnaysiens en mai 2015 (Société LE CHALET DU LAC DE SAINT MANDE),

- la signature du marché négocié suite à appel d'offres infructueux concernant les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2012/2013 et renouvelable jusqu'en 2015/2016 – Avenant n°1 (Société CLEAN CONFiance).

---

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 25 mars 2015 à 22 h 10.*



**Bruno BESCHIZZA**  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Conseiller Régional d'Ile-de-France